CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

31 DECEMBRE 1985

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Clarkson Gordon

Comptables agréés
160, rue Elgin, bureau 1200
Ottawa, Canada K2P 2C4
Téléphone: (613) 232-1511
Télex: 053-4206

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Aux membres du Conseil, citoyens, et
contribuables de la Corporation
de la Cité de Vanier,

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Corporation de la Cité de Vanier au 31 décembre 1985, ainsi que l'état consolidé des résultats d'opérations pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Corporation de la Cité de Vanier au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables prescrits pour les Municipalités de l'Ontario, à l'exception de la modification de conventions comptables dont il est question à la note 2, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Clarkson Gordon

Ottawa, Canada,
le 10 mars 1986.
Numéro de permis 1217

Comptables agréés

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

BILAN CONSOLIDE

31 DECEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
Sans restriction:		
Encaisse	1 290 911 $	899 566 $
Taxes à recevoir	291 132	461 239
Comptes à recevoir	370 482	1 156 056
Autres éléments de l'actif à court terme	177 032	62 059
	2 129 557	2 578 920
Avec restrictions:		
Encaisse	634 722	1 025 487
Comptes à recevoir		25 069
Créances à long terme		152 095
	634 722	1 202 651
Dépenses en immobilisations, financées par dette à long terme, devant être recouvrées dans les années à venir	4 191 238	4 897 576
	6 955 517 $	8 679 147 $

PASSIF ET AVOIR DES CONTRIBUABLES

Comptes à payer et frais courus	766 166 $	1 366 557 $
Autres éléments du passif à court terme	392 484	536 620
	1 158 650	1 903 177
Dette nette à long terme (note 5)	4 191 238	4 897 576
Avoir des contribuables:		
Montant servant à réduire l'imposition du prochain exercice (tableau 1)	30 558	268 888
Financement non déboursé (déboursés en immobilisations non financés) (tableau 2)	200 633	(148 364)
Réserves (tableau 3)	739 716	555 219
Fonds de réserve (tableau 3)	634 722	1 202 651
	1 605 629	1 878 394
	6 955 517 $	8 679 147 $

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

ETAT CONSOLIDE DES RESULTATS D'OPERATIONS

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

PROVENANCE DES FONDS

	1985	1984
Revenus de taxes		
Résidentiel	3 055 586 $	3 388 745 $
Commercial et industriel	1 510 717	1 580 027
Paiements tenant lieu de taxes	144 506	156 715
	4 710 809	5 125 487
Subventions		
Subventions du gouvernement fédéral	42 704	129 907
Subventions de l'Ontario	2 774 173	2 842 402
Autres subventions	192 053	190 143
	3 008 930	3 162 452
Autres		
Charges et frais de service	203 866	143 181
Revenu de placement	249 814	372 021
Ventes de terrains et d'équipement	711 181	199 346
Autres	692 015	1 109 025
Cotisations des promoteurs immobiliers	47 436	27 705
	1 904 312	1 851 278
Total de la provenance des fonds	9 624 051	10 139 217

DEPENSES

Administration générale	1 592 647	1 385 333
Protection de la personne et de la propriété	3 353 322	4 251 268
Services de transport	1 647 979	1 499 057
Services de l'environnement	795 872	786 940
Services de la santé	1 773	1 901
Services sociaux et familiaux	56 104	57 611
Loisirs et services communautaires	1 302 805	1 484 475
Urbanisme et développement	545 022	579 294
Transfert du programme O.H.R.P. au fonds de fiducie	601 292	
Total des dépenses	9 896 816	10 045 879
Surplus (des dépenses sur la provenance des fonds) de la provenance des fonds sur les dépenses	(272 765)	93 338
Avoir des contribuables au début de l'exercice	1 878 394	1 785 056
Avoir des contribuables à la fin de l'exercice (note 8)	1 605 629 $	1 878 394 $

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

1. Conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Cité de Vanier ont été préparés adéquatement par la direction dans les limites raisonnables de la matérialité, conformément aux principes comptables prescrits pour les Municipalités de l'Ontario. Etant donné que la détermination précise de plusieurs postes de l'actif et du passif dépend d'évènements futurs, la préparation des états financiers périodiques nécessite l'utilisation d'estimations. Ces derniers ont été faits avec prudence. La description ci-dessous résume les principales conventions comptables suivies par la Cité.

a) Base de préparation

(i) Bilan consolidé

Ce bilan reflète l'actif et le passif du fonds d'administration, du fonds de réserve, du fonds de capital et inclut les activités des comités municipaux et du Conseil de la bibliothèque publique de Vanier.

(ii) Etat consolidé des résultats d'opérations

Cet état reflète les recettes consolidées et les dépenses du fonds d'administration, du fonds de réserve, des réserves et du fonds de capital de la municipalité et du conseil de la bibliothèque publique de Vanier.

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

1. Conventions comptables (suite)

(iii) Comptabilité des opérations des Conseils scolaires et de la Municipalité régionale

Les taxes, impôts fonciers, autres revenus, dépenses, les actifs et passifs relativement aux opérations des Conseils scolaires et de la Municipalité Régionale d'Ottawa-Carleton ne sont pas reflétées dans ces états financiers à l'exception des cotisations excédentaires (déficitaires) qui sont présentées dans le bilan consolidé comme autres éléments de l'actif à court terme.

(iv) Le fonds en fiducie et les opérations s'y rapportant administrés par la Cité ne sont pas consolidés, mais sont présentés séparément dans l'état des recettes et déboursés et les bilan du fonds de fiducie.

b) Comptabilité d'exercice

La Cité utilise la méthode de comptabilité d'exercice pour comptabiliser les revenus et dépenses sauf pour les situations suivantes:

1) Le remboursement du capital et des intérêts de la dette à long terme est imputé aux résultats de l'exercice sur une base de caisse. (voir note 2)

2) Les congés de maladie acquis sont comptabilisés sur une base de caisse (voir note 4).

c) Dépenses en immobilisations, financées par dette à long terme, devant être recouvrées dans les années à venir.

Le coût d'acquisition et l'amortissement accumulé des immobilisations ne sont pas démontrés pour fins de comptabilité municipale. Par contre, le poste libellé "Dépenses en immobilisations, financées par dette à long terme, devant être recouvrées dans les années à venir," qui comprend la portion en capital de la dette à long terme non échue pour les dépenses municipales ou du fonds de capital transférées à d'autres organismes, est inclus dans le bilan consolidé.

d) Conversion des opérations en devises étrangères

La Cité comptabilise la dette à long terme émise en devises américaines au taux de change au moment de l'émission.

2. Modification de convention comptable

La Corporation de la Cité de Vanier a comptabilisé les intérêts relatifs à la dette à long terme sur une base de caisse en 1985 comparativement à une base d'exercice pour les années précédentes. Cette modification de convention comptable n'est pas appliquée rétroactivement. A la suite de cette modification, l'avoir des contribuables servant à réduire l'imposition du prochain exercice est approximativement 150 000 $ supérieur à ce qu'il aurait été si la modification n'avait pas eu lieu.

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

3. Activités des Conseils scolaires et de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton

Les taxes, impôts fonciers, autres revenus, dépenses et cotisations excédentaires (déficitaires) pour le Conseil scolaire d'Ottawa, le Conseil scolaire des écoles séparées catholiques d'Ottawa et la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton sont composés des éléments suivants:

	Conseils scolaires	Région
Taxes et impôts fonciers	5 048 165 $	2 171 551 $
Autres revenus	119 794	60 315
	5 167 959	2 231 866
Réquisitions	5 175 521	2 396 986
Cotisations déficitaires de l'exercice	(7 562)	(165 120)
Cotisations excédentaires au début de l'exercice	7 526	72 193
Cotisations déficitaires à la fin de l'exercice	(36) $	(92 927) $

4. Passif à l'égard des bénéfices acquis pour congés de maladie

Selon le régime des congés de maladie, les congés de maladie non utilisés s'accumulent pour donner droit aux employés à un remboursement comptant, au terme de leur emploi.

Le passif relatif à ces jours accumulés, dans la mesure où ils ont été acquis et peuvent être réclamés par les employés au terme de leur emploi, se chiffrait à 58 857 $ à la fin de l'exercice (468 260 $ en 1984). Un montant de 168 975 $ (168 975 $ en 1984) a été pourvu dans une réserve à cette fin et apparaît au bilan consolidé.

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

5. **Dette nette à long terme**

a) Le solde de la dette nette à long terme indiqué au bilan consolidé est composé comme suit:

	1985	1984
La dette totale à long terme encourue par la municipalité incluant celle émise au nom des anciens conseils scolaires et non échue à la fin de l'exercice se chiffre à	683 674 $	896 852 $
De plus, la municipalité a assumé la responsabilité pour le paiement du capital et des intérêts sur certains éléments de la dette à long terme émise par d'autres municipalités. A la fin de l'exercice, le montant en capital de ces obligations était de	5 119 093	5 444 679
Pour les obligations à long terme ci-haut mentionnées, la responsabilité pour paiements du capital et des intérêts a été assumée par d'autres municipalités au montant en capital de	(83 455)	(150 000)
La valeur globale des fonds d'amortissement accumulés à la fin de l'exercice pour amortir les éléments de la dette à long terme en circulation énumérés ci-dessus se chiffre à	(1 528 074)	(1 293 955)
Dette nette à long terme à la fin de l'exercice	4 191 238 $	4 897 576 $

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

5. Dette nette à long terme (suite)

b) Pour les obligations à long terme décrites en (a) de cette note, les versements en capital exigibles sont les suivants: de 1986 à 1990, la somme de 1 914 963 $; de 1991 à 1995, la somme de 1 520 686 $; pour 1996 et après la somme de 449 235 $. Ces versements proviendront des sources suivantes:

	1986 à 1990	1991 à 1995	1996 et après
Revenus généraux de la municipalité	1 793 838 $	1 421 959 $	437 577 $
Fonds de réserve	121 125 $	98 727 $	11 658 $

De plus, on estime qu'un revenu d'intérêts de 306 354 $ sera gagné par le fonds d'amortissement. Ce montant servira au repaiement de la dette du fonds d'amortissement à l'échéance.

c) La dette nette à long terme comprend un montant de 2 010 989 $ (2 382 557 $ en 1984) à payer en devises américaines converti en devises canadiennes au taux de change existant au moment où la dette fut émise. Si la dette était convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur au 31 décembre 1985, la dette serait augmentée de 632 773 $ (597 285 $ en 1984).

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

6. Frais pour service de la dette nette à long terme

Le total des frais imputés aux résultats de l'exercice pour service de la dette nette à long terme, tel qu'ils apparaissent sur l'état consolidé des résultats d'opérations, sont comme suit:

	1985	1984
Versements de capital, incluant les contributions aux fonds d'amortissement	549 761 $	554 951 $
Intérêts	384 423 $	566 339 $

Un montant de 33 892 $ (24 882 $ en 1984), inclus dans le total des frais ci-haut mentionné, a été recouvré des fonds de réserve au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1985.

7. Passif éventuel

a) La Cité s'est portée garante pour une portion de la dette à long terme, pour laquelle la responsabilité pour paiements du capital et des intérêts a été assumée par d'autres municipalités et conseils scolaires. Cette portion de la dette à long terme s'élève à 83 455 $ (150 000 $ en 1984) et n'apparaît pas au bilan consolidé.

b) La Cité a exproprié en 1975 une propriété, communément appelée la propriété des Pères Blancs, pour laquelle elle a offert et payé aux anciens propriétaires un montant de 1 265 000 $. Les anciens propriétaires contestent le montant offert par la Cité et maintiennent que le prix d'achat devrait être beaucoup plus élevé.

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

7. Passif éventuel (suite)

Une décision a été rendue le 22 janvier 1982 par le Ontario Land Compensation Board en faveur de la Cité, confirmant ainsi le montant payé par la Cité. Les honoraires légaux des anciens propriétaires relatifs à cette cause devraient cependant être payés par la Cité. Les anciens propriétaires ont porté en appel la décision du Ontario Land Compensation Board devant la Cour suprême de l'Ontario. Le 9 mars 1984, la Cour suprême a jugé en faveur des anciens propriétaires et a ordonné aux deux parties de retourner auprès du Ontario Land Compensation Board pour que la réclamation soit réglée. Bien qu'une provision au montant de 250 000 $ ait été comptabilisée au titre de dépenses en immobilisations devant être recouvrée dans les années à venir pour les dépenses additionnelles reliées à l'expropriation, il n'est pas possible à ce moment de prévoir l'aboutissement final de la cause ni de déterminer si la provision est adéquate.

8. Soldes des fonds de la Cité à la fin de l'exercice

L'avoir des contribuables à la fin de l'exercice au montant de 1 605 629 $ (1 878 394 $ en 1984) est composé comme suit:

	1985	1984
Réduction de l'imposition du prochain exercice	30 558 $	268 888 $
Financement de déboursés en immobilisations, non déboursés	200 633	
Déboursés en immobilisations non financés		(148 364)
Réserves	739 716	555 219
Fonds de réserve	634 722	1 202 651
	1 605 629 $	1 878 394 $

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

9. Réserves et fonds de réserve

Les soldes réserves et fonds de réserve au montant de 739 716 $ (555 219 $ en 1984) et de 634 722 $ (1 202 651 $ en 1984) sont composés comme suit:

	1985	1984
Réserves établies selon les exigences du Conseil		
Fonds de roulement	100 000 $	100 000 $
Congés de maladie	168 975	168 975
Eventualités	470 741	286 244
	739 716 $	555 219 $
Fonds de réserve statutaire		
5% terrain	287 806 $	306 315 $
O.H.R.P.		601 292
	287 806	907 607
Fonds de réserve établis selon les exigences du Conseil		
Prime sur taux de change	11 251	10 173
Revenus de stationnement	3 882	5 312
Remplacement d'équipement	61 159	24 748
Frais de lotissement	29 070	3 253
Remboursement de la dette	241 554	251 558
	346 916	295 044
	634 722 $	1 202 651 $

Suite à un amendement des règlements régissant l'administration du programme O.H.R.P. les actifs de ce fonds ont été investis dans un fonds en fiducie à partir du 1er janvier 1985. Le transfert de ce fonds a réduit le solde du début du fonds de réserve de 601 292 $. Les opérations pour ce programme pour 1985 ont été reflétées dans les états financiers du fonds de fiducie de la Cité.

TABLEAU 1

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER
ANALYSE DU FONDS D'ADMINISTRATION
EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

	1985 Budget (non vérifié)	1985 Réel	1984 Réel
Revenus de taxes			
Résidentiel	3 009 899 $	3 055 586 $	3 388 745 $
Commercial et industriel	1 495 918	1 510 717	1 580 027
Paiements tenant lieu de taxes	162 695	144 506	156 715
	4 668 512	4 710 809	5 125 487
Subventions			
Subventions du gouvernement fédéral	25 000	42 704	129 907
Subventions de l'Ontario	2 673 961	2 747 157	2 803 082
Autres subventions	180 594	153 053	190 143
	2 879 555	2 942 914	3 123 132
Autres			
Charges et frais de services	183 037	203 866	143 181
Revenu de placement	165 000	249 814	264 193
Vente de terrains		56 000	59 846
Autres	750 265	682 624	820 352
	1 098 302	1 192 304	1 287 572
Revenus total provenant des activités municipales	8 646 369	8 846 027	9 536 191
Dépenses			
Administration générale	1 280 992	1 338 464	1 306 796
Protection de la personne et de la propriété	3 271 463	3 353 322	3 801 807
Services de transport	1 619 697	1 528 523	1 221 703
Services de l'environnement	807 135	795 872	786 940
Services de la santé	1 790	1 773	1 901
Services sociaux et familiaux	66 950	56 104	57 611
Loisirs et services communautaires	1 198 785	1 235 454	1 392 575
Urbanisme et développement	504 557	511 130	530 637
	8 751 369	8 820 642	9 099 970
Affectations nettes aux autres fonds			
Réserves	193 888	184 497	72 513
Fonds de réserve	(30 000)	6 000	70 000
Fonds de capital		73 218	234 503
	163 888	263 715	377 016
Surplus (déficit) de l'exercice)	(268 888)	(238 330)	59 205
Surplus accumulé au début de l'exercice	268 888	268 888	209 683
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	Nil $	30 558 $	268 888 $

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

TABLEAU 2

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

ANALYSE DU FONDS DE CAPITAL

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

	1985	1984
PROVENANCE DES FONDS		
Subventions de l'Ontario	27 016 $	39 320 $
Contribution de la ville d'Ottawa		425 080
Autres subventions	39 000	
Contributions des autres fonds		
- fonds d'administration	73 218	234 503
- fonds de réserve	35 543	82 120
Vente d'immobilisations	655 181	
	829 958	781 023
DEPENSES		
Administration générale	294 154	8 537
Protection de la personne et de la propriété		449 461
Services de transport	119 456	277 354
Loisirs et services communautaires	67 351	91 864
Urbanisme et développement		36
	480 961	827 252
	348 997	(46 229)
Déboursés en immobilisations non financés, au début de l'exercice	(148 364)	(102 135)
Financement non déboursé (déboursés en immobilisations non financés), à la fin de l'exercice	200 633 $	(148 364) $

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

FONDS EN FIDUCIE DU PROGRAMME ONTARIO HOME RENEWAL (O.H.R.P.)

ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Clarkson Gordon

Comptables agréés
160, rue Elgin, bureau 1200
Ottawa, Canada K2P 2C4
Téléphone: (613) 232-1511
Télex: 053-4206

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Aux membres du Conseil de la Corporation
de la Cité de Vanier, fiduciaire
du programme O.H.R.P.:

Nous avons vérifié le bilan du fonds en fiducie du programme O.H.R.P. de la Corporation de la Cité de Vanier au 31 décembre 1985, ainsi que l'état des recettes et déboursés et du surplus accumulé pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du fonds en fiducie du programme O.H.R.P. de la Corporation de la Cité de Vanier au 31 décembre 1985 ainsi que ses recettes et déboursés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables prescrits pour les municipalités de l'Ontario.

Clarkson Gordon

Ottawa, Canada,
le 10 mars 1986.
Numéro de permis 1217

Comptables agréés

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

FONDS EN FIDUCIE DU PROGRAMME O.H.R.P.

BILAN

31 DECEMBRE 1985

ACTIF

Actif à court terme:	
Encaisse	437 409 $
Comptes à recevoir	2 517
Portion courante des prêts à recevoir à long terme	23 226
	463 152
Prêt à recevoir	162 696
Moins portion à court terme	(23 226)
	139 470
	602 622 $

PASSIF ET SURPLUS ACCUMULE

Comptes à payer	1 379 $
Surplus accumulé	601 243
	602 622 $

(Voir les notes afférentes aux états financiers)

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

FONDS EN FIDUCIE DU PROGRAMME O.H.R.P.

ETAT DES RECETTES ET DEBOURSES ET DU SURPLUS ACCUMULE

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

Solde du fonds en fiducie au début de l'année	Nil $
Recettes:	
Contribution du fonds de réserve de la Cité de Vanier	601 292
Intérêts gagnés	21 604
	622 896
Déboursés:	
Renonciation de prêts à recevoir	20 274
Frais administratifs	1 379
	21,653
Solde du fonds en fiducie à la fin de l'année et surplus accumulé	601 243 $

(Voir les notes afférentes aux états financiers)

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

FONDS EN FIDUCIE DU PROGRAMME O.H.R.P.

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

1. Convention comptable

Les états financiers du fonds en fiducie du programme O.H.R.P. ont été préparés par la direction dans les limites raisonnables de la matérialité utilisant des politiques comptables qui se conforment aux principes comptables prescrits pour les municipalités de l'Ontario. La plus importante convention comptable adoptée est la suivante:

a) Comptabilité d'exercice -

La municipalité comptabilise les opérations du fonds en fiducie sur une base d'exercice.

2. Fonds en fiducie

Suite à un amendement des règlements régissant l'administration du programme O.H.R.P., à partir du 1er janvier 1985, les actifs et passifs de ce programme sont administrés par une fiducie.

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

CONSEIL DE LA BIBLIOTHEQUE
PUBLIQUE DE VANIER

ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Clarkson Gordon

Comptables agréés
160, rue Elgin, bureau 1200
Ottawa, Canada K2P 2C4
Téléphone: (613) 232-1511
Télex: 053-4206

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Aux membres du Conseil de la bibliothèque
publique de Vanier,

Nous avons vérifié le bilan du Conseil de la bibliothèque publique de Vanier au 31 décembre 1985, ainsi que l'état des résultats d'opérations et du surplus accumulé pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Conseil de la bibliothèque publique de Vanier au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables prescrits pour les Municipalités de l'Ontario, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice prédédent.

Clarkson Gordon

Ottawa, Canada
le 10 mars, 1986
Numéro de permis 1217

Comptables agréés

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

CONSEIL DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE VANIER

BILAN

31 DECEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
Actif à court terme		
Encaisse	500 $	49 678 $
Dû de la Cité de Vanier	19 295	
Frais payés d'avance	1 249	
Débiteurs		250
	21 044 $	49 928 $

PASSIF ET SURPLUS ACCUMULE

Passif à court terme		
Comptes à payer	9 059 $	15 126 $
Dû à la Cité de Vanier		17 000
	9 059	32 126
Surplus accumulé	11 985	17 802
	21 044 $	49 928 $

(Voir la note afférente aux états financiers)

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

CONSEIL DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE VANIER

ETAT DES RESULTATS D'OPERATIONS ET DU SURPLUS ACCUMULE

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

	1985	1984
Recettes		
Réquisition de la Cité de Vanier	180 268 $	176 750 $
Octroi - de la province d'Ontario	68 440	43 263
- du gouvernement du Canada	5 193	15 421
Photocopies et amendes	2 568	2 529
Autres	6 163	8 931
	262 632	246 894
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	167 913	156 750
Matériel et fournitures	55 447	25 659
Services et loyer	35 357	50 688
Dépenses de nature capital	5 954	3 115
Frais et honoraires	3 778	3 131
	268 449	239 343
Surplus des (dépenses sur les recettes) recettes sur les dépenses	(5 817)	7 551
Surplus accumulé au début de l'exercice	17 802	10 251
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	11 985 $	17 802 $

(Voir la note afférente aux états financiers)

CORPORATION DE LA CITE DE VANIER

CONSEIL DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE VANIER

NOTE AFFERENTE AUX ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 1985

Conventions comptables

Les états financiers du Conseil de la bibliothèque publique de Vanier ont été préparés par la direction dans les limites raisonnables de la matérialité utilisant des politiques comptables qui se conforment aux principes comptables prescrits pour les municipalités de l'Ontario appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Les plus importantes conventions comptables adoptées par le Conseil sont les suivantes:

a) Recettes -

Toutes les recettes, à l'exception des recettes perçues pour les photocopies et amendes, sont comptabilisées sur une base d'exercice. Les recettes provenant des photocopies et amendes sont reconnues sur une base de caisse.

b) Déboursés en immobilisations -

Les déboursés en immobilisations sont imputés aux résultats sur une base de caisse.

LA CORPORATION DE LA CITÉ DE
THE CORPORATION OF THE CITY OF **VANIER**

November 19, 1986

Ms Cathy Quinn
Micromedia Limited
Information Access
158 Pearl Street
Toronto, Ontario
M5H 1L3

Dear Ms Quinn:

As per your request, please find hereto attached a copy of the last financial report of the Corporation of the City of Vanier.

On the other hand, we will be please to get more information about Micromedia Limited and the services provided.

Yours truly

Daniel J.P. Ouimet

DJO/

Encl.

300 AVENUE WHITE FATHERS AVENUE, VANIER, ONTARIO K1L 7L5 746-8105